CHAVILLE

ESPACE PUBLIC, VOIRIE

Avenue R. Salengro : installation de 2 radars sonores pédagogiques

Afin de sensibiliser les conducteurs aux nuisances sonores en ville, deux radars pédagogiques seront installés sur l'avenue Roger Salengro jeudi 14 décembre.

Mis en ligne le 08 décembre 2023

Dans une volonté de la Ville de réduire l'ensemble des nuisances sonores sur le territoire de la commune, des mesures de bruit sont réalisées sur l'avenue Roger Salengro, voie très fréquentée à Chaville.

L'Association Bruitparif a ainsi été sollicitée pour accompagner la Ville, dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre la Métropole du Grand Paris et Bruitparif.

Sensibiliser les conducteurs aux nuisances sonores

Dans un second temps, la commune a également souhaité sensibiliser les conducteurs avec **la mise en place des radars sonores pédagogiques**.

À partir du **jeudi 14 décembre 2023**, ces deux radars, installés sur l'avenue Roger Salengro – à proximité du n°1811 (un dans chaque sens de circulation) – mesureront le bruit émis par le passage des véhicules et délivreront un message écrit (TROP BRUYANT) lorsque ce bruit dépassera le seuil défini (qui par défaut s'élève à 85 db).

L'installation de ces radars à uniquement un but pédagogique : aucune sanction ne sera prise contre les conducteurs de véhicule émettant un bruit trop élevé.

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS